



Objectifs de la formation

Le/La titulaire du BTS Professions immobilières exerce ses activités au sein d'agences immobilières, d'organisation d'HLM, des sociétés de promotion-construction, d'offices notariaux, de cabinets d'administration de biens, d'entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

Il/Elle peut occuper ses fonctions dans les domaines :

- De la transaction immobilière en assurant le conseil et l'interface entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier,
- De la gestion de copropriété en assurant les fonctions de syndic de copropriété,
- De la gestion locative en exerçant les fonctions de conseiller en location, chargé d'attribution ou gestionnaire locatif.

Être capable...

Le/La candidat-e doit être capable :

- D'assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location,
- De prendre en charge les activités liées à la gestion immobilière : Gestion de copropriété et gestion locative,
- De conseiller dans le domaine de l'ingénierie de l'immobilier :
 - ◊ D'assurer en continu une veille juridique du secteur et tenir compte des règlementations applicables,
 - ◊ D'appréhender les différents secteurs immobiliers dans un contexte économique général,
 - ◊ D'analyser et interpréter le fonctionnement des marchés, d'identifier les acteurs et la politique du logement dans une perspective de croissance économique,
 - ◊ De repérer les caractéristiques et styles architecturaux, de connaître les règles d'urbanisme et les outils de planifications des collectivités, de veiller à la conservation et à l'entretien des immeubles dans le cadre du développement durable.
- De communiquer efficacement, en français et en langue vivante étrangère, avec un interlocuteur en prenant en compte les références culturelles, les représentations ainsi que les spécificités professionnelles françaises et étrangères.

Contenu de formation

Modules techniques :

- **Transaction immobilière**,
- **Gestion immobilière** : Gestion de copropriété et gestion locative.

Modules support:

- **Conseil en ingénierie de l'immobilier** :
 - ◊ Droit et veille juridique,
 - ◊ Économie et organisation de l'immobilier,
 - ◊ Architecture, habitat et urbanisme, développement durable.
- **Communication** :
 - ◊ Communication professionnelle et langue vivante étrangère appliquée à l'immobilier (anglais).
- **Module d'Unité d'Initiative Locale** :
 - ◊ Matières générales :
 - ⇒ Culture générale et Expression écrite,
 - ⇒ Langue vivante étrangère : Anglais.

Modalités du parcours

Durée de la formation : 2 ans

Date de rentrée : de septembre à octobre sous condition d'avoir une entreprise d'accueil.

Type de contrat : Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Rythme : 1350 heures de formation :

- 2 jours par semaine en centre,
- 3 jours en entreprise.

Tarif de la formation : Formation dont la prise en charge financière est assurée par FRANCE Compétences et gérée par l'opérateur de compétences (OPCO). Pas de frais d'inscription pour le candidat.

Méthodes et évaluations pédagogiques

La formation est animée par des professionnels-les du secteur qui vous accompagnent tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Cours magistraux en présentiel et/ou distanciel,
- Etudes de cas et ateliers professionnels,
- Travail collaboratif avec environnement numérique,
- Des conférences d'intervenants professionnels extérieurs.

Au cours de l'année : contrôle continu avec devoirs sur table ou à la maison ; QCM, examens blancs, oraux.

Admission

Niveau de recrutement :

Titulaire d'un bac général, d'un bac professionnel ou technologique,

Titulaire d'un Titre RNCP de niveau 4.

Aptitudes du candidat:

- S'intéresser au secteur de l'immobilier,
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client,
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale,
- Disposer de compétences d'analyse,
- Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe,
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.

Validation du diplôme

- Evaluation sous forme d'examen terminal,
- Le BTS Professions Immobilières de niveau 5 est délivré par le ministère de l'Education Nationale,
- Equivalence ECTS : 120 crédits ECTS.

Entreprises d'accueil

- Agences immobilières,
- Organismes HLM, bailleurs sociaux,
- Sociétés de Promotion-Construction,
- Offices notariaux,
- Cabinets d'administration de biens,
- Collectivités,
- Constructeurs de maisons individuelles.

Débouchés professionnels

- Gestionnaire du patrimoine,
- Gestionnaire de biens locatifs /de copropriété,
- Administrateur de biens immobilier,
- Négociateur immobilier.

Parcours Post Diplôme

- Insertion professionnelle dans le domaine de l'immobilier,
- Licence professionnelle, niveau 6, dans le domaine de l'immobilier,
- Cursus dans les Ecoles Spécialisées dans les métiers de l'immobilier. (*Partenariat avec l'Ecole Sup. de l'Immobilier*)

Indicateurs de résultats

candidats 2021

candidats 2022

candidats 2023

Taux de réussite :	100 %	90 %	83 %
--------------------	-------	------	------



Conditions d'inscription

- Être âgé de 17 à 30 ans ; au-delà pour les personnes RQTH,
- Candidature via Parcoursup pour les lycéen(ne)s ou étudiant(e)s,
- Déposer un dossier de candidature téléchargeable depuis notre site internet si vous n'êtes pas lycéen-ne ou étudiant(e).

Conditions d'inscription et frais de formation

Conditions d'admission

- Admissibilité sur dossier de candidature et entretien,
- Décision d'admissibilité communiquée aux candidat-es par le centre sous un mois maximum,
- Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Accessibilité

- Parkings publics,
- Transport [CITURA](#) bus ligne 7 (arrêt Pargny) et 8 (arrêt PELLER),

- Transport Urbain Tram ligne A et B (arrêt Franchet d'Esperey),
- Site web CITURA [ici](#)

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site internet www.groupesaintmichel.fr

Vous souhaitez obtenir plus d'information sur les conditions d'admission:

secretariat.cf@groupesaintmichel.fr ou 03 26 77 62 86



Le Centre de Formation SAINT MICHEL s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées.

Contactez nous pour plus d'informations. referent-handicap@groupesaintmichel.fr

CENTRE DE FORMATION SAINT MICHEL